



CHARTRE FOURNISSEUR ET PRESTATAIRE RESPONSABLE

VERSION DU 14/02/2025

INDICE : 2

AF-ACH-RE-02

design » shape » inspire

1 CONTEXTE

Chez LSC360, nous considérons nos fournisseurs et prestataires comme des **partenaires essentiels** dans notre démarche commune de **durabilité et de responsabilité sociétale**. Cette charte établit les principes fondamentaux de notre collaboration et définit les attentes mutuelles en matière de **pratiques commerciales responsables**.

2 OBJECTIF

L'objectif de cette charte est de formaliser les engagements mutuels avec nos fournisseurs et prestataires dans le cadre d'une **relation commerciale durable et éthique**. Elle vise à établir un cadre clair pour la promotion de pratiques responsables et à garantir que nos interactions contribuent à créer de la **valeur partagée** pour toutes les parties prenantes.

3 NOS ENGAGEMENTS ENVERS NOS FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES

Pour une chaîne de valeur responsable, LSC360 s'oblige à :

- Favoriser des relations commerciales basées sur la confiance, le respect et la transparence
- Reconnaître et valoriser les contributions de nos fournisseurs et prestataires à notre succès commun
- Encourager l'innovation et la collaboration pour améliorer continuellement nos pratiques commerciales et notre performance globale
- Fournir un soutien pour aider nos partenaires à respecter les exigences de cette charte
- Traiter équitablement nos fournisseurs et prestataires dans toutes nos interactions et œuvrer pour honorer nos engagements contractuels.

4 LES ENGAGEMENTS DE NOS FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES

Au regard de notre démarche RSE, LSC360 attend de ses fournisseurs et prestataires des engagements concrets :

4.1 Respect des droits humains

Les fournisseurs et prestataires de LSC360 s'engagent à lutter contre toute atteinte aux droits de l'homme en se conformant aux lois et règlements applicables dans leurs zones d'influence ainsi que dans tout autre pays concerné. Concrètement, ils s'obligent à :

- Interdire le travail des enfants, le travail dissimulé et le travail forcé
- Lutter contre le harcèlement et la discrimination au travail
- Respecter la liberté d'expression (droit syndical, liberté d'associations, dialogue social, etc.)
- Assurer des conditions de travail décentes (salaire et avantages sociaux, temps de travail, environnement de travail sain, agréable, sécurisé)
- Respecter l'égalité et la diversité : respect des spécificités culturelles, individuelles (sexe, opinions, orientation sexuelle etc.) ou religieuses, accessibilité des personnes en situation de handicap

4.2 Conformité juridique et démarche éthique

Les fournisseurs et prestataires de LSC360 s'engagent à :

- Respecter les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 (DUDH) ainsi que les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Veiller au respect de la législation dans l'ensemble de leur chaîne de valeur
- Appliquer une gouvernance éthique et respectueuse de leurs parties prenantes, basée sur des valeurs d'honnêteté et de fiabilité (lois anti-corruption, conflits d'intérêts, délit d'initié, éthique et loyauté des pratiques, concurrence et anti-trust, paiements illégaux, protection des informations confidentielles, exclusives et personnelles et respect de la propriété intellectuelle, etc.)

4.3 Respect de l'environnement

Les fournisseurs et prestataires de LSC360 s'engagent à promouvoir des solutions plus respectueuses de l'environnement. À cet effet, ils s'engagent à :

- Intégrer les critères relatifs à l'environnement dans leurs prestations de services, pour les fournisseurs qui sont également fabricants, dans leurs produits, afin de réduire leur impact environnemental dans la limite des contraintes économiques et technologiques :
 - Préserver les ressources naturelles comme les énergies, l'eau et les matières premières vierges
 - Limiter le recours à des substances chimiques et des procédés présentant un risque pour la santé et l'environnement
 - Limiter la production de déchets, recycler et réutiliser la matière
 - Prendre des mesures pour gérer la fin de vie des produits
 - Maîtriser et réduire les émissions et les rejets associés à leurs activités de production
- Pour les fournisseurs qui sont également fabricants, garantir la qualité, la durabilité des produits et leur performance énergétique
- Initier des solutions de logistique durables lors du transport des marchandises

4.4 Sécurité et conditions de travail

Les fournisseurs et prestataires externes de LSC360 veillent à assurer la santé et sécurité de leurs collaborateurs. Ils s'engagent à :

- Prendre des dispositions pour veiller à la santé, la sécurité et au bien-être de leurs employés, prestataires, sous-traitants et de toute personne susceptible d'être affectée par leurs activités
- Évaluer et prévenir les risques professionnels liés à leurs activités en mettant en place des actions de prévention, d'information et de formation

4.5 Suivi et contrôle

LSC360 évalue annuellement ses fournisseurs et prestataires sur la base de critères responsables : qualité/prix, conseil & compétences, délai & réactivité, proximité, durabilité, certification autre/références.

ATTESTATION D'ACCEPTATION DE LA CHARTE FOURNISSEUR ET PRESTATAIRE RESPONSABLE

Je soussigné(e) :

.....

Agissant en qualité de :

.....

Au nom et pour le compte de la société :

.....

Dont le siège social est à :

.....

J'atteste avoir pris connaissance des principes mentionnés dans la présente charte et m'engage à m'y conformer.

Fait le, à

Signature et cachet



4, rue Albert Simon
L-5315 Contern
T (+352) 26 390-1
LSC360.lu